

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**DELEGATION COTE D’AZUR**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**PRESTATIONS D’ENTRETIEN D’ANIMALERIE DE LIGNEES DE RONGEURS A L’IPMC**

**Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux questions suivantes. L’attention des soumissionnaires est appelée sur le fait qu’en cas de non-renseignement des éléments, l’absence de réponse sera considérée comme une absence d’engagement sur l’item concerné et pénalisera la note attribuée à l’offre.**

Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux demandes suivantes :

**I – Le critère organisation et qualité du personnel assigné valant 55 % de la note globale.**

1/ Le soumissionnaire est invité à préciser les protocoles mis en œuvre pour la réalisation des prestations (**5 pts**) :

🖉……………………………………………..

2/ Le soumissionnaire est invité à décrire son dispositif de management (composition, expérience et profil de poste de l’équipe affectée à la réalisation de l’accord-cadre) (**8 pts**) :

🖉……………………………………………..

3/ Le soumissionnaire est invité à décrire les mesures prises pour assurer la formation réglementaire et le maintien des compétences des personnels (**5 pts**) :

🖉……………………………………………..

4/ Le soumissionnaire est invité à décrire sa stratégie de recrutements de ses personnels compte tenu de la sensibilité de l'activité et, des mesures de sécurité zone à régime restrictif (ZRR) spécifiques à l'IPMC (**7 pts**) :

🖉……………………………………………..

5/ Le soumissionnaire est invité à décrire les modalités et procédures prévues pour assurer le remplacement des personnels en cas d'absence imprévisible (accidents, maladie…) (**15 pts**) :

🖉……………………………………………..

6/ Le soumissionnaire est invité à décrire les modalités et procédures prévues pour assurer le remplacement des personnels en cas d'absence prévisible (congés, formations…) (**15 pts**) :

🖉……………………………………………..

**II – Le critère considération sociale et environnementale valant 15% de la note globale.**

1/ Le soumissionnaire est invité à décrire s’il a une démarche RSE applicable au présent accord-cadre (**5 pts**) :

🖉……………………………………………..

2/ Le soumissionnaire est invité à décliner sa méthodologie en matière de bien-être animal, notamment au regard des articles 3.1.1 et 4.2 du CCTP. Le soumissionnaire fera apparaître dans sa réponse sa valeur ajoutée en la matière (**10 pts**) :

🖉……………………………………………..

**FIN DU CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**